



Association de Formation et
de Recherche sur le Langage

Dispositif facilitateurs de langage

Atelier « Je lis, on raconte »



Comité scientifique

Bertin Tiphanie, Maitre de Conférences en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle

Canut Emmanuelle, Professeure en Sciences du langage, Université de Lille, Vice-Présidente de l'AsFoReL

Espinosa Natacha, Maitre de Conférences en Sciences du langage, Université de Paris Ouest - Nanterre

Guillou Mireille, Conseillère pédagogique retraitée, diplômée en Sciences du langage

Husianycia Magali, Docteure en Sciences du Langage, Responsable de formation, formatrice, chargée de la coordination des actions à l'AsFoReL

Masson Caroline, Maitre de Conférences en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle

Vertalier Martine, Maitre de Conférences en Sciences du langage retraitée, Présidente de l'AsFoReL

Contact

Magali Husianycia

Mail : direction@asforel.fr

Tél : 06 16 79 52 61

L'AsFoReL

L'Association est investie dans la recherche et la formation sur l'acquisition du langage, de la naissance à l'âge adulte, dans le but de prévenir l'échec scolaire et l'illettrisme.

*Créée en 1981, l'AsFoReL est régie par la loi de 1901.
Elle est constituée en organisme de formation (Loi du 7 juillet 1971)*

L'action des facilitateurs de langage Ateliers Je lis, on raconte

Pour apprendre à parler, les enfants ont besoin d'une stimulation langagière suffisante et adaptée apportée par les parents mais aussi par tous les adultes qui l'entourent.

Le langage ne s'acquiert pas de façon spontanée, c'est grâce aux milliers d'échanges dont l'enfant bénéficie qu'il entre dans le « savoir parler ». Il faut de nombreux tâtonnements, sur une durée plus ou moins longue, pour que l'enfant puisse apprendre à parler.

*L'action vise à stimuler les enfants qui auraient besoin d'échanges
plus soutenus et plus ciblés pour apprendre à parler*

Objectif des ateliers

Proposer à chaque enfant des temps de dialogues réguliers avec un étayage ciblé pour qu'ils puissent reprendre à leur compte les constructions langagières que leur propose l'adulte, à partir d'*histoires à parler*, spécialement conçues pour faire de *l'entraînement au langage*.

Participer à cette action, c'est :

- accompagner des enfants individuellement pour favoriser leur maîtrise de la langue orale
- les initier à des « lectures » partagées pour apprendre à parler en racontant
- les entraîner à parler pour qu'ils entrent sans difficulté dans l'apprentissage de l'écrit

Pour quels enfants ?

Des enfants entre 3 et 6 ans, ayant une expression langagière peu développée (syntaxe et vocabulaire peu étendus) et recevant peu de soutien en langue dans leur environnement proche.

Le facilitateur propose une aide ciblée et un étayage adapté aux enfants dont le langage n'est pas assez développé

La mise en place des ateliers

Cette action se caractérise par la mise en place d'ateliers après l'école ou dans le cadre des aides personnalisées. Les ateliers ont lieu 2 à 3 fois par semaine.

Chaque enfant bénéficie en moyenne de 15 minutes d'une interaction éducative adaptée, 2 à 3 fois par semaine

Déroulement d'une séance

Chaque enfant est pris **individuellement** à l'atelier et bénéficie d'une relation duelle avec le *facilitateur de langage* pendant en moyenne 15mn.

L'objectif est double : interagir de façon efficace et activer le goût du livre auprès d'enfants qui, pour la plupart, n'en ont pas ou peu chez eux.

La séance est constituée de 3 phases :

- 1- L'accueil de l'enfant, avec un temps d'échanges sur la vie quotidienne*
- 2- Des échanges entre le facilitateur de langage et l'enfant à partir de livres spécifiquement conçus pour un entraînement au langage*
- 3- Des activités autour d'autres livres ou d'une revue*

Quels intervenants ?

Les ateliers sont menés par des *facilitateurs de langage* qui bénéficient d'une formation de base et d'un accompagnement tout au long de l'action. En fonction des contraintes et des besoins locaux, ces *facilitateurs de langage* peuvent être des professionnels en activité (enseignants, animateurs...), ou des bénévoles ou encore des étudiants.



Le facilitateur bénéficie d'une formation initiale et continue assurée par des formateurs de l'AsFoReL, spécialistes de l'acquisition du langage.

La durée de l'action

L'action est prévue pour une durée de 7-8 mois environ (de novembre à juin), exceptées les périodes de vacances scolaires. Elle est menée avec les mêmes enfants tout au long de l'année. Les diverses expériences démontrent que plus l'action démarre tôt, plus elle est efficace : un soutien sur deux années consécutives est particulièrement bénéfique pour le langage de l'enfant et son entrée dans l'écrit.

Les résultats sont nettement supérieurs quand l'enfant bénéficie de cette action le plus tôt possible et qu'elle s'inscrit dans la durée

L'implication des parents

Cette action ne cherche pas à se substituer aux parents mais à les accompagner et à les conforter dans leur rôle d'éducateur ayant pour mission d'aider leur(s) enfant(s) à apprendre à parler.

Les parents sont partenaires de l'action et peuvent assister à des séances

Supports pédagogiques

L'AsFoReL a construit ses propres outils : les collections *Histoires à parler*, *Grenadine* et *La Cité des Bleuets*. Ce sont des albums dont les textes comportent une structuration progressive du langage, prenant en compte la complexité syntaxique ainsi que la logique du raisonnement.



L'évaluation de l'action

L'AsFoReL propose plusieurs modalités d'observation et d'analyse du langage des enfants :

- Une évaluation quotidienne (cahier de bord complété à chaque séance) ;
- Une évaluation à partir de questionnaires complétés en fin d'année par les *facilitateurs de langage*, les enseignants et les familles ;
- Une évaluation de *chaque enfant*, à partir de deux à trois enregistrements audios réalisés par les *facilitateurs de langage* (au départ de l'action, à mi-parcours et en fin d'action). Les analyses sont réalisées au moyen de grilles spécifiques issues de la recherche en linguistique de l'acquisition.

L'évaluation des pratiques et des progressions

1. Évaluation des pratiques : à partir de 2 ou 3 enregistrements audio dans l'année, l'AsFoReL fait une analyse des interactions langagières et du niveau des enfants.

2. Évaluation des pratiques et des progrès des enfants : à partir de 2 ou 3 enregistrements audio dans l'année, l'AsFoReL évalue les progrès des enfants et l'évolution des postures langagières du facilitateur.

L'évaluation permet :

- de s'assurer du bon fonctionnement des ateliers et du degré de satisfaction des partenaires ;*
- de connaître l'impact de l'action dans la classe ;*
- de faire une analyse précise de l'évolution du langage de chaque enfant ;*
- de mettre en évidence les effets du langage adressé aux enfants par les facilitateurs, d'ajuster et perfectionner les façons d'interagir au fur et à mesure.*

Cahier des charges

Action des *facilitateurs de langage* **Protocole de mise en œuvre des ateliers « Je lis, on raconte » (3-6 ans)**

- **Public concerné**

Enfants à partir de 3 ans ayant une expression langagière peu développée : énoncés peu structurés, vocabulaire restreint. Ces enfants présentent des risques d'échec importants dans l'accès ultérieur au langage écrit.

- **Objectif**

Proposer des constructions langagières de plus en plus complexes, adaptées au niveau de développement spécifique de chaque enfant. Pour cela :

- *Accompagner ces enfants en relation duelle à raison de 2 à 3 séances/semaine ;*
- *Sensibiliser les parents à l'importance des échanges avec leurs enfants et des histoires.*

- **Choix des enfants**

Il se fait en deux temps :

1. Choix des enfants par les enseignants de l'école maternelle.
2. Entretien avec les parents afin de leur présenter l'atelier et de leur demander d'être partenaires de l'action.

- **Modalités**

Au cours d'un atelier d'environ 1h30, chaque enfant bénéficie d'en moyenne 15 minutes d'une relation duelle avec un *facilitateur de langage*. En alternance, les séances peuvent être faites avec deux enfants. Les enfants avec leurs parents, les *facilitateurs de langage* et les enseignants se retrouvent à deux ou trois reprises dans l'année.

- **Les deux missions du *facilitateur de langage***

- 1- Dialoguer avec chaque enfant, 2 à 3 fois par semaine, en dehors du temps scolaire, dans un climat chaleureux où l'enfant est encouragé dans tous ses essais de nouvelles structurations langagières.
- 2- Sensibiliser progressivement les parents afin qu'ils prennent conscience que « le langage ne vient pas tout seul », qu'un apprentissage est nécessaire et qu'ils ont un rôle essentiel à remplir avec leur enfant, en ayant des temps d'échanges réguliers avec leur enfant et en leur donnant l'occasion de découvrir des livres de la littérature de jeunesse.

• Déroulement d'une séance

Temps d'échange informel (durant le trajet qui mène au local où se déroule la séance).

Consignes principales :

- 1. Prendre le temps d'établir une relation de confiance mutuelle avec chaque enfant.
- 2. Partir du vécu de l'enfant (ses centres d'intérêt, sa famille...)

1. Le *facilitateur de langage* LIT un (ou deux) album(s) illustré(s) et propose à l'enfant de RACONTER ensemble l'histoire qui vient d'être lue.

Consignes principales :

- 1. Utilisation d'albums illustrés conçus spécifiquement pour cet entraînement au langage.
- 2. Le *facilitateur de langage* LIT toute l'histoire en continu. Ensuite, l'enfant est invité à RACONTER, avec le soutien de l'adulte, en s'appuyant sur les images du livre.
- 3. C'est un échange proche de celui que l'on peut observer dans les familles, mais le *facilitateur de langage* est formé pour être attentif aux formulations linguistiques que l'enfant propose et au langage qu'il va lui-même adressé à l'enfant.
- 4. Encouragements constants de chaque enfant.

2. Éventuellement, reprise de l'histoire sous forme de jeux (ex : reconstitution de l'histoire à partir d'images, reconstitution du dialogue avec des marionnettes représentant les personnages de l'histoire...). Utilisation de la revue enfantine si un abonnement a été mis en place.

Consignes principales :

- 1. Cette activité est facultative et n'intervient qu'en complément.
- 2. Eviter toute activité qui mène à la production de mots isolés, de questions fermées qui appellent des réponses par « oui » ou par « non », offrir à l'enfant des énoncés construits de sorte que l'enfant soit amené à en produire.

• Déroulement de la formation sur l'année

La formation initiale et continue assurée par des formateurs de l'AsFoReL, spécialistes de l'acquisition du langage formateur de l'AsFoReL. Elle comporte :

- **Une formation initiale** (6 heures environ) **pour la mise en place du dispositif** (dispensée au cours d'une même journée ou sur deux demi-journées)
- **Des observations sur site avec des retours individualisés et/ou en groupe.** Ce temps d'accompagnement est réalisé entre le 1^{er} et 2^{ème} mois suivant le lancement des ateliers. L'intervention sur site consiste en une observation des pratiques des *facilitateurs de langage*, avec éventuellement une mise en situation du formateur, suivie d'une discussion
- **Un retour sur pratiques** (3 heures environ) en groupe à partir des enregistrements
- **Un bilan de l'action** (2 ou 3 heures)

Ce déroulement est modulable pour chaque ville en fonction des besoins.

• Le dispositif d'accompagnement et cadre institutionnel

- Un *facilitateur de langage* qui dialogue avec les enfants (nombre variable, en fonction de la logistique mise en place) dans une relation duelle (en moyenne une dizaine de minutes par enfant).
- Un pilote, désigné par la municipalité, responsable du dispositif pour les structures
- Un formateur de l'AsFoReL qui assure la mise en place, l'accompagnement et l'évaluation de l'action, ainsi que le suivi scientifique (en fonction des offres proposées et choisies dans chaque ville).

Une convention Ville/AsFoReL détermine les conditions de l'ingénierie de la formation, du suivi des ateliers et de l'évaluation.